

Compte rendu du Conseil Municipal **De la commune de Surfonds**

L'an DEUX MILLE QUINZE

Le 29 janvier à 20 heures.

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en mairie de Surfonds, en séance publique, sous la présidence de Michel JACK, Maire.

Etaient présents : Mesdames M. Blavette – S. Foret – E. Mallet

et Messieurs– H. Garnier – A. Dutertre – G. Hattry - P. Hamelin – P. Voltz - S. Wambst

Formant la majorité des membres en exercice

Absent(e) excusé(e) : N. Murillo (donne pouvoir à M. Jack)

Assistait également à la réunion : F. Tuytten secrétaire de mairie

Date de convocation

21/01/2015

Date d'affichage :

5 février 2015

Nombre de Conseillers :

En exercice : 11

Présents : 10

Votants : 11

M. le Maire demande l'approbation le procès-verbal de la séance précédente :

M. P. Voltz fait remarquer que la question du poteau EDF en mauvais état n'avait pas été retranscrite.

M. Le Maire prend acte de cette erreur d'écriture. Et précise que le problème a été signalé aux services d'EDF et qu'ils ont tous les éléments pour intervenir

1- Commerce

M. le Maire rappelle que la signature du bail précaire pour le commerce était prévue le 12 janvier dernier chez Me Chérubin.

Suite à l'envoi du projet de bail par le notaire, M. Girard manifeste son désaccord.

Finalemment M. Girard présente les statuts d'une Société nommée SARL ROI DAVID avec M. Soulet comme actionnaire majoritaire. Et demande qu'un bail commercial, identique à celui de RE7 Tradition, soit établi au nom de la nouvelle société avec un loyer mensuel de 350 €.

M. Le Maire demande au Conseil municipal de délibérer afin de se prononcer sur cette demande.

Le conseil municipal,

- rappelle sa volonté de maintenir un commerce de proximité au village et
- souhaite que la signature du bail et le paiement des loyers depuis septembre 2014 soient effectifs pour la prochaine réunion du conseil municipal,
- demande à M. le Maire de mettre en demeure l'exploitant du commerce de régler au plus vite les loyers dus ce qui accrédiiterait sa volonté de s'installer de façon pérenne.

Après délibération, le conseil municipal, à l'unanimité, décide :

De donner tous pouvoirs à Monsieur le Maire, Adjoint, ou cleric de l'étude de Maître Hervé CHERUBIN, Notaire à CONNERRE à l'effet de consentir au nom de la commune, au profit de la société SARL ROI DAVID, un bail à loyer à titre commercial, ayant pour objet les biens et droits immobiliers sis 4 Rue du Roi David pour un montant mensuel de 350 € TTC.

2- Délibération relative au règlement intérieur et à la convention de location de la salle polyvalente

M. Le Maire donne la parole à M. Dutertre, adjoint chargé du dossier.

M. Dutertre rappelle que le nouveau règlement de location pour la salle polyvalente a été examiné lors de la dernière réunion de la commission travaux : convention avec le comité des fêtes, les associations et les particuliers

Quelques points restent à préciser, M. Dutertre propose que dès le règlement finalisé chaque membre du conseil sera destinataire d'un exemplaire pour avis afin de pouvoir délibérer au prochain conseil municipal

3 – Point petite enfance et scolarité

M. le Maire donne la parole à Mesdames Mallet et Blavette.

Mme rappelle Blavette résume la rencontre avec Mme la Sous-Préfète relative à la création d'un SIVOS avec la commune de Bouloire.

Il est confirmé que la création d'un SIVOS n'est pas possible mais qu'une convention peut être une solution alternative.

Cette convention aurait pour but d'assurer un tarif avec les détails de dépenses de fonctionnement et de régler cette dépense à terme échu.

M. le Maire précise que les parents souhaitant inscrire leur(s) enfant(s) dans une autre collectivité devraient demander une dérogation à la commune de Surfonds.

Un rendez-vous avec M. Bouché, Maire de Bouloire est pris le 28 février 2015 pour une proposition de convention qui sera ensuite soumise à l'avis de Mme La Sous-Préfète.

Concernant la petite enfance, Mme Mallet explique que sa rencontre avec la responsable de la Maison pour Tous d'Ardenay c'est très bien passée. Une proposition de convention va être examinée entre les deux communes au sujet de l'accueil périscolaire et de l'accueil loisirs.

4- Travaux de rénovation et extension de la salle polyvalente- Avenants au Marché de travaux

Vu le Codes des Marchés publics ;

Vu la délibération du 21 mai 2014 approuvant le projet modifié en plusieurs tranches de travaux de la salle polyvalente passé sous forme de Marché de travaux simplifiés.

Vu les projets d'avenants relatifs à la modification et à l'ajout de prestations concernant la 1^{ière} tranche de travaux ;

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide

- ✚ **D'accepter** la modification des travaux et l'ajout de prestations supplémentaires de la 1^{ière} tranche de travaux.
- ✚ **D'approuver** les projets d'avenants au marché attribué le 6 octobre 2014 avec les entreprises, tels que figurant au tableau ci-dessous

LOT	N° avenant	Montant initial du Marché	Montant Avenant	Nouveau Montant Marché
3- Menuiseries extérieures	1	21 978.00 € HT	4 103.00 € HT	26 081.00 € HT
7- Plomberie Sanitaires	1	1 851.73 € HT	494.70 € HT	2 346.43 € HT
8- Chauffage électrique	1	2 124.30 € HT	960.30 € HT	3 084.60 € HT
9- Carrelage Faïence	1	3 294.20 € HT	-629.42 € HT	2 664.78 € HT

- ✚ **D'autoriser** M. Le Maire à signer les dits avenants et toutes pièces s'y rapportant.

- ✚ **L'ampliation** de la présente délibération sera adressée au représentant de l'Etat pour contrôle de légalité e au comptable

Questions et informations diverses

Compte-rendu des commissions :

– Commission animation et culture

M. Gérard Hattry explique que le CMJ se met en place. Les jeunes ont beaucoup d'idées (sécurité routière, organisation de fêtes comme Halloween, peinture sur le transformateur rue du Cheval Blanc.....).

Le CMJ sera associé à l'organisation de la fête du 14 juillet e

Et la parution de leur journal « *Le Petit Surfondais* »

– Commission travaux voirie

Un contact est pris pour l'étude du projet d'aménagement de la voirie (ralentisseurs, installation d'équipement pour la sécurité....). Les dossiers de demande de subvention afférents à ce projet seront mis en place.

M. le Maire propose une fusion de la commission voirie et de la commission urbanisme : adopté à l'unanimité

– Commission finances

M. Garnier informe qu'un rendez-vous est pris avec Mme la Trésorière pour une étude du budget prévisionnel 2015. La date du 23 février 2015 est retenue pour une réunion de la commission finances

Formation : Législation funéraire :

M. Le Maire précise que cette formation était très intéressante et donne la parole à Mme Tuytten. Mme Tuytten rappelle que la législation funéraire est un domaine sensible et qu'un gros travail reste à faire au niveau du cimetière : règlement du cimetière, espace cinéraire, ossuaire...

Dans un premier temps, un nouveau plan du cimetière avec photo va être établi par la commission Travaux et voirie (annexe cimetière)

Informations – cahier de doléances :

- M. Le Maire informe que Madame JENN Marie demande une entrevue pour parler du réseau téléphone.
- Demande cahier des doléances : fossés à créer route de Bouloire côté impair, et passage entrée de champ à refaire si possible au niveau du Coudray. Il faudra étudier les plans des réseaux EDF, eau, assainissement et voir pour l'écoulement des eaux pluviales.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h 50.

Séance du Conseil Municipal de la commune de Surfonds
Du 29 janvier 2015

Nom et Prénom de l'élu(e)	Présent (e)	Absent(e)	Signature
JACK Michel	X		
DUTERTRE Alain	X		
BLAVETTE Mélanie	X		
GARNIER Harold	X		
HAMELIN Pascal	X		
MALLET Emmanuelle	X		
DUPERRIN-MURILLO Nathalie		X	(donne procuration à M. JACK)
HATTRY Gérard	X		
FORET Stéphanie	X		
WAMBST Sébastien	X		
VOLTZ Patrick	X		